

# **CLUB DE LA BONNE HUMEUR**

## **Génération Mouvement**

### **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du mardi 15 janvier 2019**

Les membres du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement dont le siège social est situé Mairie - 22 boulevard St-Laurent 44390 PETIT MARS, se sont réunis en Assemblée Générale le 15 janvier 2019 à 15h00 au restaurant Le Saint-Laurent à Petit Mars, suite à une convocation envoyée par lettre du 14 décembre 2018.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'Assemblée est présidée par Joseph CAHIER en qualité de président en exercice de l'association, Sylvie GALLOIS en est nommée secrétaire. Sylviane DUGUE et Albert CHOTARD sont les scrutateurs.

#### Ordre du jour

Modification des statuts : nombre d'administrateurs

Le président fait état des motifs à l'origine de cette proposition.

Conformément à l'article des statuts, le quorum étant atteint avec 210 des membres à jour de cotisation, présents ou représentés, l'Assemblée Générale extraordinaire peut valablement délibérer.

#### **Approbation de la résolution**

Résolution : inscription dans les statuts « minimum 9 administrateurs ».

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement approuve à la majorité de 210 voix, la mention « minimum 9 administrateurs » dans les statuts.

En annexe : liste d'émargement.